

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 56 (1976)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Coup d'œil sur l'économie franco-suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dans un climat général où la morosité — par moment ou par secteur — reprend parfois le dessus, il est au moins une échéance dont le monde des affaires franco-suisse devrait se réjouir : **le 1<sup>er</sup> juillet 1977**, en effet, **il n'y aura plus de barrière** tarifaire entravant les échanges industriels entre les deux pays, ceci en fonction du traité de libre-échange signé entre la Communauté européenne et la Suisse le 22 juillet 1972. Ce sera une date importante, puisqu'il faut remonter au XVIII<sup>e</sup> siècle pour retrouver une situation de quasi libre-échange entre les deux pays. Importante aussi, car elle réalisera enfin la suppression des droits de douane industriels dans la plus grande partie de l'Europe occidentale. Ce sera l'occasion de s'en réjouir, mais assurément, on ne pavoisera pas. Car si les droits tarifaires disparaissent sur les produits manufacturés — l'agriculture échappe à cette libéralisation — il va de soi que la fiscalité (TVA et ICHA) restent en place, de même que les réglementations spécifiques aux branches et aux produits... sans parler des aléas d'une mécanique monétaire dérégulée. Il y a une dizaine d'années, les droits de douane constituaient encore l'obstacle majeur à une bonne interpénétration des marchés. Aujourd'hui, les obstacles non-tarifaires, monétaires, administratifs sont des handicaps au moins aussi redoutables, car il ne suffit plus de faire admettre une idée aussi simple que le libre-échange pour les éliminer. Le rétablissement de conditions de concurrence équitables passe par la solution des problèmes de l'inflation, de l'équilibre des paiements, du prix de l'énergie, de l'aide au tiers-monde... Autant dire que l'itinéraire sera long.

---

**La Suisse** est actuellement exposée aux **fortes pressions** de pays économiquement plus touchés par l'inflation, la dégradation de leurs balances des paiements et le chômage qui lui demandent soit des concours financiers, soit des sursis pour les engagements antérieurement contractés envers elle. Certes, la Suisse n'est pas seule à être sollicitée de la sorte. Les États-Unis, l'Allemagne et même le Japon subissent des pressions analogues. Du point de vue de sa conjoncture, la Suisse aurait évidemment tout intérêt à ce que les pays affaiblis trouvent l'aide qu'ils réclament. Mais en qualité de créancier — l'exportation suisse de capitaux (on le verra plus loin) atteindra en 1976 des chiffres record — elle a tout lieu de craindre qu'en élevant toujours plus haut l'édifice du crédit international celui-ci ne vienne à s'effondrer comme au début des années trente. Mais faute de nouveaux crédits internationaux, c'est le commerce qui est menacé de protectionnisme. Les clignotants d'avertissement s'allument, celui de l'industrie-textile, par exemple, où la profession dans la seule Europe communautaire dénombre la perte de 400 000 emplois depuis 1972 et craint d'en perdre un million et demi dans les dix ans à venir.

---

Les comptes dressés par les banques suisses font apparaître qu'en 1976 le volume d'argent frais demandé au marché des capitaux atteindra 7,08 milliards de francs (suisse), en augmentation de près de 20% sur 1975. Il s'agit là d'un record absolu qui souligne l'importance de **la place financière suisse**. En ce qui concerne les emprunts étrangers réalisés en francs suisses, leur volume atteint 2,61 milliards pour les neuf premiers mois de l'année, alors qu'au cours des douze mois 1975 ils n'avaient atteint que 2,36 milliards. En effet, la Banque nationale suisse a augmenté de 460 millions le quota trimestriel des emprunts étrangers. D'autre part, 380 millions ont été autorisés pour les banques de développement hors plafond. — Quant aux émissions de notes, la Banque nationale prévoit que leur volume atteindra dix milliards en 1976.

---